

ÉNERGIE - Constituée il y a maintenant dix ans, la société de Jacques-Louis Rochat est rapidement devenue un acteur romand de premier plan dans le domaine photovoltaïque. Un anniversaire symbolique qui prend la forme du parfait prétexte pour s'entretenir quelques instants avec un entrepreneur de St-Légier-La Chiésaz qui n'a pas attendu la vague verte pour apporter sa pierre à l'édifice du renouvelable.

Rochat Solaire SA au premier plan



Jacques-Louis Rochat

Le point commun entre Gétaz-Miauton, le Collège du Clos Béguin, la salle polyvalente de Jongny ou encore l'Hôpital Riviera-Chablais ? Tous possèdent une toiture sertie de panneaux solaires que l'on doit à l'esprit d'initiative de Jacques-Louis Rochat et de son épouse,

collaboratrice à 50% au sein de l'entreprise. « Aujourd'hui, on ne doit pas être loin de la centaine de projets réalisés », glisse celui qui a débuté sa deuxième carrière en 2008 avec une installation à La Lécherette. « Le premier projet d'envergure remonte quant à lui à 2010,

sur les bâtiments du Club Veveysan de Tennis, à La Veyre. A cette époque, les communes de Vevey, St-Légier- La Chiésaz et Blonay n'étaient pas disposées à investir. Et mon banquier estimait que le solaire n'offrait pas les garanties suffisantes... Nous avons donc décidé d'hypothéquer notre maison pour nous lancer dans l'aventure ».

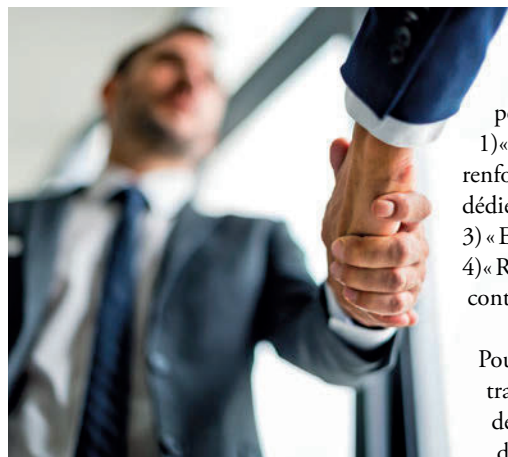
« Je ne suis pas un vendeur de solaire, je suis un vendeur de confiance. Mon unique rôle consiste à faire travailler mes partenaires (installateurs, ingénieurs, couvreurs, électriciens), optimiser les aspects techniques et financiers, et assurer la relation avec nos clients ». Une expertise globale qui s'appuie à la fois sur un réseau professionnel bien rôdé et deux principes : une installation solaire doit être rentable et esthétique. Au début de chaque nouveau projet, Jacques-Louis Rochat présente donc ses intentions à l'aide d'une formule toute simple : « Voilà ce que je ferais si j'étais à votre place ». Fervent partisan de la parole donnée, le St-Légerin a également bâti sa réputation sur son engagement à ne jamais dépasser ni les délais, ni les budgets. Une méthode à l'efficacité redoutable puisque l'ensemble des réalisations de Rochat Solaire SA génère à ce jour un total de 10 millions de kWh, soit la consommation électrique annuelle d'environ 3'000 ménages suisses.

✍ Maxime Fontannaz
📷 Laurent de Senarclens

www.rochatsolaire.ch

ENTREPRISES - Forte du succès rencontré en 2018, Promove a d'ores et déjà mis sur les rails la 2^e édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux destinés à mettre en avant les acteurs qui font le dynamisme régional. Les entreprises et sociétés qui souhaiteraient poser leur candidature ont jusqu'au 30 avril pour le faire.

Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux Inscriptions jusqu'au 30 avril 2020



Comme lors de la première édition, quatre prix principaux récompenseront les entreprises et sociétés jugées les plus performantes dans leur secteur d'activité :

- 1) « Impact », dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale;
- 2) « Proximité », dédié aux commerces et artisans de proximité;
- 3) « Entreprendre », dédié aux jeunes entreprises;
- 4) « Rayonnement », dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région.

Pour cette deuxième édition, deux thématiques transversales seront également récompensées : le développement durable et la femme en tant que dirigeante.

Rappelons que deux entreprises de St-Légier-La Chiésaz figuraient parmi les 12 finalistes en 2018 : le Groupe Volet SA et Youpaq SA, active dans le e-commerce alimentaire.

Sous la présidence du Blonaysan Stéphane Krebs, Promove décernera ses récompenses 2020 le jeudi 19 novembre prochain.

✍ COMM'une info



021 963 48 48

www.lesmerites.ch